



24 MAI 2016

**Direction générale
des patrimoines**

Sous Direction de l'enseignement
supérieur et de la recherche en
architecture

Bureau de la recherche
architecturale, urbaine et
paysagère

NOTE

à l'attention de

*Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs
des écoles nationales supérieures d'architecture*

Affaire suivie par

Roselyne Maurice

Poste

32 09

Référence

Objet : Campagne 2016-2017 d'attribution de contrats doctoraux

P.J. : Formulaire de candidature

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

La campagne d'attribution de contrats doctoraux pour les doctorants qui s'inscriront en première année de doctorat lors de la rentrée universitaire 2016-2017 se déroulera selon le calendrier habituel de mai à juillet prochain.

Les mesures nouvelles obtenues en loi de finances 2016 pour les contrats doctoraux, ainsi que le terme des premiers contrats signés en 2014, nous permettront d'augmenter le nombre de doctorants financés et de porter à plus de vingt le nombre de contrats à allouer lors de cette nouvelle campagne.

Vous trouverez ci-joint le dossier de candidature concernant les doctorants accueillis dans les unités de recherche de votre établissement que je vous remercie de bien vouloir retourner d'ici le 14 juillet prochain à l'attention de Mme Roselyne Maurice chargée de mission au Bureau de la recherche architecturale urbaine et paysagère.

Conformément aux dispositions du décret du 13 décembre 2012, ces dossiers doivent nous parvenir sur proposition du directeur de l'école doctorale et être assortis des avis du directeur de thèse et de celui de l'unité de recherche accueillant le doctorant.

Je vous rapelle par ailleurs que s'agissant de contrats d'établissements, il convient d'attester de votre capacité à disposer de cet emploi dans la limite de votre plafond d'emploi ou de l'engagement pris par un établissement partenaire de votre ENSA d'assurer la gestion du dit-contrat.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de ces informations au sein de votre établissement.



Christian-Lucien MARTIN
Le sous-directeur de l'enseignement supérieur et
de la recherche en architecture

Copie à Mesdames les directrices et Messieurs les directeurs et responsables des unités de recherche des écoles nationales supérieures d'architecture